



PRIX DE THESE DE MEDECINE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE PUBLIQUE

L'institut Bouisson Bertrand est une Fondation déclarée d'utilité publique depuis 1897 suite au legs du Professeur Bouisson (www.bouisson-bertrand.fr)

Cette Fondation est à vocation humanitaire orientée vers la prévention des Maladies Infectieuses en particulier chez les enfants.

Fidèle à cette vocation, le Conseil d'Administration de la Fondation a décidé de créer un prix de thèse de Médecine récompensant un travail particulièrement remarquable dans le domaine de la Santé Publique, des Maladies Infectieuses et de la Pédiatrie.

Ce prix, d'un montant de 1000 € a pour finalité de récompenser l'excellence de la valeur universitaire et scientifique d'une thèse de doctorat soutenue. Ce prix sera décerné chaque année à un ou plusieurs jeunes docteurs sur le critère unique de l'excellence scientifique.

Peuvent être éligibles dès 2015 les jeunes docteurs ayant soutenu leur thèse entre le 1^{er} septembre 2015 et le 31 décembre 2015.

Le dossier de candidature devra être soumis par le Directeur de thèse ou par le Président du Jury de thèse. Il doit comprendre :

- Un exemplaire du manuscrit de thèse avec lien vers une adresse URL permettant de consulter la thèse.
- Un bref rapport de soutenance argumenté et rédigé par le président du jury de thèse.
- Les différents articles, publications, ou communications issus du travail de thèse.

Le **jury** chargé d'évaluer est composé d'enseignants de la Faculté de Médecine, du Directeur et de deux membres du désignés par ce dernier.

Ces **dossiers de candidature complets devront être adressés en double exemplaire** par courrier postal à la Faculté de Médecine, au service du 3^{ème} cycle à l'attention de :

Mme Guibert Sabrina
Scolarité 3^{ème} cycle
2 rue école de médecine -34060 Montpellier cedex 2
e-mail : sabrina.quibert@umontpellier.fr
tel : 04 34 43 35 58